

CREDIXIA propose un crédit immobilier à 2,85% sur 20 ans "Cape + 1"

Source : Communiqué de presse - Actualité publiée le 18/09/12 à 12:55

CREDIXIA propose un prêt immobilier à taux révisable "cape + 1" au taux exceptionnel de 2,85% sur 20 ans. Le taux est sans limitation à la baisse, il peut monter dans la limite d'1 point MAXIMUM par rapport au taux de départ (soit un taux maximum de 3,85% sur toute la durée du prêt).

CREDIXIA propose une Formule gagnante pour l'emprunteur

CREDIXIA propose un Taux Révisable CAPE +1 à 2,85% sur 20 ans. Ce taux variable "TOTALEMENT sécurisé" est plafonné et est variable, sans limitation à la baisse, UNIQUEMENT dans la limite d'une hausse d'1 point maximum par rapport au taux de départ (taux de base 2,85% + 1 point). L'avantage de ce type de prêt permet de répercuter en totalité la baisse des taux prévisible dans les prochaines semaines. Ce taux variable est indexé sur l'Euribor 3 mois (révision trimestriel), et a une option de passage au taux fixe à tout moment pendant la durée du prêt. Le risque pour l'emprunteur est inexistant puisque le taux de départ est plus bas qu'un taux fixe, et que ce taux ne peut qu'augmenter d'1 point soit un taux équivalent au taux fixe du moment. Le taux plafond est fixé par contrat à l'origine, et ne pourra en aucun cas être dépassé, quelles que soient les variations du taux de référence.

Ce produit permet de financer tous types de projets immobiliers : acquisition de neuf ou d'ancien, construction, vente en l'état futur d'achèvement, travaux, terrain seul, destinés à l'habitation principale ou secondaire, un investissement locatif, un usage mixte (privé et professionnel), une résidence de tourisme.

Une offre à des conditions attrayantes

Pour les périodes inférieures ou égales à 20 ans, les clients peuvent opter pour une mensualité constante ou une durée constante. Cette option est prise au départ, elle est irréversible. Au-delà de 20 ans, dans la limite de 25 ans maximum, l'option durée constante est de règle. Le client a la possibilité de choisir le jour de prélèvement de la mensualité.

Grâce au report d'échéance, le client a la possibilité de différer le paiement d'une mensualité une fois par an, sans aucun frais, avec un maximum de 12 fois pendant la durée du crédit.

Ce prêt est modulable après le 6e mois suivant la totalité du décaissement, à l'initiative du client, et sans aucun frais :

ü A la hausse dans la limite de 100% de la mensualité précédente et ce chaque année

ü A la baisse dans la limite d'une prorogation d'1 an pour les durées initiales de - de 7 ans et 2 ans pour les durées au-delà

C'est une formule intéressante puisque le taux de départ du capé +1 est inférieur au taux fixe en vigueur, que ce taux est sans limitation à la baisse, et dans le cas d'une remontée des taux, le client obtiendra un taux équivalent au taux fixe actuel.

A propos de CREDIXIA : Créée en 1999, CREDIXIA est une SAS spécialisée dans le courtage en crédits immobiliers et assurances de prêts. Son rôle d'intermédiaire bancaire lui permet d'obtenir pour ses clients le meilleur taux de crédit immobilier associé aux conditions les plus avantageuses. En 13 ans d'expérience, CREDIXIA a su développer une offre de qualité assortie d'avantages attractifs :

- 0€ de Frais de Courtage sur internet, en agence chez CREDIXIA*
- 0€ de Frais de Dossier auprès de la banque qui financera le projet
- Un suivi gratuit et personnalisé avec un conseiller privilégié
- Assurance de prêt moins chère et aux mêmes garanties que celles des banques

* Offre réservée à l'acquisition d'une résidence principale et à tout emprunteur possédant moins de trois biens immobiliers, hors restructuration et prêt professionnel.

Source : Communiqué de presse

Edubourse.com (www.edubourse.com)
Tous droits de reproduction réservés